

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon
Compte rendu synthétique de la réunion du Bureau
du 23 septembre 2021 à Riez et en visio conférence

Membres du Bureau présents : **Bernard CLAP**, Trigance ; **Michèle BIZOT-GASTALDI**, communauté de communes Alpes Provence Verdon ; **Christophe BIANCHI**, Durance Luberon Verdon Agglomération ; **Alain SAVARY**, St Paul lez Durance ; **Jean-Pierre HERRIOU**, Moissac-Bellevue ; **Jacques ESPITALIER**, Quinson ; **Romain COLIN** : Moustiers Ste Marie ; **Jean-Marie PAUTRAT** : Allons ; **Magali STURMA-CHAUVEAU** : Rougon ; **Paul CORBIER** : St Julien du Verdon ; **Philippe MARANGES** : Castellane ; **Claude BONDIL** : Conseil départemental des Alpes de Haute Provence ; **Sophie VAGINAY-RICOURT**, Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur

1. Approbation des comptes rendus des séances du 1^{er} juillet 2021 à Aiguines et du 12 août 2021 en visio-conférence

2. Désignation d'un élu référent pour le groupe de travail patrimoines

Sur proposition du Président, les membres du Bureau à l'unanimité ont désigné Mme Laurence DEPIEDS, Maire de Saint Martin de Brômes, en qualité d'élue référente du groupe de travail Patrimoines, qui aura pour mission de faire le lien avec les instances du Parc, d'accompagner les agents lors de projets qui nécessitent l'intervention d'élus, et d'animer les réunions avec les agents du Parc.

3. Calendrier des événements du Parc - Chantiers participatifs Septembre - Décembre 2021

Les membres du Bureau ont validé les événements que le Parc organise pour le dernier trimestre 2021 ainsi que la participation du Parc à certains événements organisés par des communes ou associations du territoire

4. Fonds Tourisme Durable : accompagnement des hébergeurs et restaurateurs dans leur transition écologique avec les aides financières ADEME dans le cadre de France Relance

Les membres du Bureau ont validé l'opération visant à collaborer à l'identification des hébergeurs et restaurateurs répondant aux critères d'éligibilité établis par l'ADEME et pouvant faire l'objet d'un accompagnement dans le cadre du Fonds Tourisme Durable. Les chargés de mission Tourisme de chacun des 9 Parcs agissent en tant que relais territoriaux. Ils assurent sur leur territoire, une fonction d'interface, d'appui, d'accompagnement du déploiement du dispositif assuré par les deux chargés de projet mutualisés entre les 9 parcs. Occasionnellement, les deux chargés de projet seront accueillis dans les locaux des 9 Parcs.

L'objectif fixé est d'accompagner 30 hébergeurs et 40 restaurateurs dans le dispositif Fonds Tourisme Durable.

5. Renouvellement de l'opération « accueil hors-les-murs » partenariat avec office de tourisme intercommunal « Verdon Tourisme » saison estivale 2021

Les membres du Bureau ont validé la convention de partenariat avec Verdon Tourisme relative à l'accueil partagé entre nos deux structures, sur le site du Point Sublime au titre de la saison 2021. La délibération intervient à postériori de l'opération et vise à régulariser administrativement les partenariats, elle est sans incidence financière.

6. Dossiers de demande de subventions

Les membres du Bureau ont approuvé les opérations et plans de financements correspondants pour les opérations suivantes :

- **Animation de 6 sites Natura 2000 sur le territoire du Parc - Renouvellement des conventions financières (Etat/FEADER)**

Pour les sites FR 9301616 « Grand Canyon du Verdon et Plateau de la Palud » / FR9301615 « Basses Gorges du Verdon » / FR9212022 « ZPS Verdon » / FR9301540 « Gorges de Trévans, Montdenier, Mourre de Chanier »

Montant total (€ TTC) : 166 253,54 € / Etat : 78 154,20 € / Europe FEADER : 86 859,34 € / Autofinancement : 1272 €

Pour les sites FR9302007 « Sites à chauves-souris de Valensole » / FR9312012 « ZPS Plateau de Valensole ».

Coût total TTC : 144 198,45 € / Etat : 67 773,27 € / Europe FEADER : 74 559,58 € / Autofinancement : 1 865,60 €

- **Atlas de la biodiversité communale – modification du plan de financement**

Coût total TTC : 71 178,00 € / OFB : 56 942,00€ / Autofinancement (dont communes) : 14 236,00 €

- **Acquisition de petit matériel - contrat de Parc 2021-2023**

Coût total HT : 9 538 € / Région : 4 769 € / Autofinancement : 4 769 €

- **Travaux de stabilisation du bâtiment de la grange et mise hors d'eau – dossier complémentaire**

Coût total HT : 219 500 € / Région demande complémentaire 128 000 € / Région subv déjà acquise en 2014 : 47 600 €

- **Travaux de réhabilitation de la grange du domaine de Valx**

Coût total HT : 252 000 € / Région demande complémentaire 41 600 € / Région subv déjà acquise en 2016 : 160 000 €

- **Procédure de Déclaration d'utilité publique pour la restauration du Colostre à Allemagne-en-Provence (phase 2 bis) – budget GEMAPI**

Coût total TTC : 46 000 € / Agence de l'eau : 32 200 € / Autofinancement : 13 800 €

- **Programme « PLANTONS DES HAIES » du Plan de relance** - Appel à projet Animation -Accompagnement à l'implantation de haies (agroforesterie) – Modification du plan de financement

Coût total TTC : 18 750 € / DRAAF-PACA : 15 000 € / Autofinancement : 3 750 €

- **Entretien des bâtiments et espaces fréquentés et patrimoniaux des domaines de Valx et Félines - année 2022**

Cout total TTC : 8 465 € / Conseil départemental 04 : 7 386 € / Autofinancement : 3 693 €

- **Projet expérimental de lutte contre le Gobie à tâche noire**

Participation financière du Parc du Verdon pour un montant de 1500 € maximum

- **Projet ARCHEO'VERDON (Projet culturel et pédagogique sur l'archéologie) - modification du plan de financement**

Coût total TTC : 25 120 € / Région – APOCS : 10 048 € / DRAC – c'est mon patrimoine : 2 500 € / Fondation Crédit Agricole : 7 536 € / Autofinancement : 5 036 €

7. Convention SCP : Modification du programme opérationnel 2021

Point ajourné

8. Accord-cadre concernant les prestations de communication

Les membres du Bureau ont autorisé le Président à signer les marchés d'accord-cadre avec :

Lot n° 1 : Autrement Dit Communication (04 Sisteron) / Elodie Poulin (69 Lyon) / SMART Scic (13 Marseille)

Lot n° 2 : Riccobono (83 Le Muy) / Imprimerie de Haute Provence (04 La Brillane)

Ces titulaires de l'accord-cadre communication seront remis en concurrence sous la forme de marchés subséquents au fur et à mesure des besoins.

9. Marché de travaux de réhabilitation de la grange du domaine de Valx dite ferme Rebory

Les membres du Bureau ont autorisé le Président à signer les marchés suivants :

Lots		Entreprises titulaires	Prix global et forfaitaire HT
1 A	VRD	Société RAPHEL (Moustiers Ste Marie)	38 197 €
2	Démolition gros œuvre charpente couverture	MV2 Maçonnerie verticale (Toulon)	234 209,00 €
4	Plâtrerie - isolations - peinture	SEGER Peinture (Draguignan)	24 480,00 €
5	Ferronneries	GAGNERAUD Construction (Ste Tulle)	5 790,00 €
6	Chauffage – Plomberie – Ventilation – Sanitaire	SOMIC (Draguignan)	24 739,00 €
7	Electricité	CAPARROS Electricité	15 625,00 €
8	Désamiantage	COVINI Entreprise	6 134,00 €

Le lots 1B murs en pierre sèche et 3 Menuiseries ayant fait l'objet d'une relance, ils seront attribués ultérieurement et feront l'objet d'une délibération du bureau à venir.

10. Marché de travaux forestiers pour la phase 2 de l'opération de restauration hydro-morphologique du Colostre

Les membres du Bureau ont autorisé le Président à signer le marché avec la SARL Travaux & Environnement, basée au Mées, pour des prix estimés à :

Tranches	Intitule	Montant HT	Montant TTC
Tranche ferme	Libération des emprises du projet	56 450,00 €	67 740,00 €
Tranche optionnelle 1	Transport, mise en tas et bâchage du broyat	4 600,00 €	5 520,00 €
Tranche optionnelle 2	Traitement d'un massif d'ailantes	3 000,00 €	3 600,00 €

Pour affichage,

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

à Moustiers Sainte Marie, le 30 septembre 2021

Le Président,
Bernard CLAP

